

Le tir sportif en Suisse

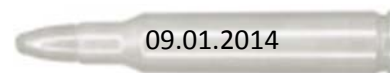
Impacts & caractéristiques



PLETSCHER Sven

09.01.2014

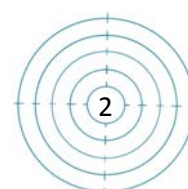
PELE4



Le tir sportif en Suisse Impacts & caractéristiques

Sommaire

1. Préface	3
2. Le tir sportif.....	4
2.1. Introduction.....	4
2.2. Le tir au fil du temps	5
2.2.1. Les origines, du Médiéval à l'époque moderne (Préhistoire jusqu'à XIX siècle)	5
2.2.2. L'évolution, le XX ^{ème} siècle (1900-2000)	6
2.2.3. Les progrès de nos jours (le XXI ^{ème} siècle).....	6
2.3. Le tir sportif, une performance individuelle	7
2.3.1. Une Passion dangereuse ?	7
2.3.2. Les sociétés	8
2.3.3. Les armes	9
2.3.4. Les munitions.....	10
2.4. Aspects écologiques	11
2.5. Aspects financiers	12
2.6. Aspects sécuritaires	13
2.7. L'arme à la maison, un danger pour la population ?	13
2.8. Le GSSA, fin de l'armée ? Impact sur le tir sportif ?.....	14
2.9. Le tir sportif en chiffres.....	15
2.10. Conclusion	16
3. Bilan personnel.....	17
4. Références.....	18
4.1. Bibliographie	18
4.2. Sites web.....	18
4.3. Iconographie	19
5. Remerciements	20
6. Annexe	21
6.1. Sondage	21





1. Préface

J'ai choisi le tir sportif car c'est un sport fascinant qui demande avant tout de la concentration et une parfaite maîtrise de soi. Pratiquant moi-même ce sport je me pose régulièrement des questions liées à sa pratique :

Son impact touche bien sûr les êtres humains (Pourquoi pratiquent-ils ce sport et le considèrent-ils comme tel, ont-ils l'impression d'améliorer leur concentration etc.), l'écologie (Les cartouches, la composition, la création des armes, l'impact sur la faune, etc) sans oublier la politique de notre pays (ce qui implique forcément un petit historique sur la création des stands de tir. De plus grâce à l'initiative du GSSA, nous pouvons également voir brièvement les liens avec l'armée).

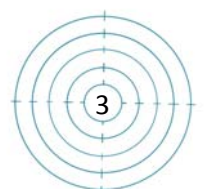
Ce dossier me donnera donc une bonne occasion d'aborder ces questions. Sans compter que ce sujet peut également porter sur des sports moins connus tels que le tir à l'arbalète ou le tir à l'arme ancienne. Ce qui amène d'autres questions : Quelles sont les évolutions ? Qui pratique encore ces sports ? Et le mythe dans tout cela ? Pour l'instant j'ignore le volume d'informations qui découleront de ces recherches.

Ce TPA repose sur mes expériences au sein de la Société de tir d'Arzier-Le-Muids dont je gère le site.

Je suis membre de cette société depuis quelques années, je participe à toutes les activités, qu'elles soient locales ou organisées par d'autres sociétés de tir en Suisse. Cela implique donc aussi l'aide aux nouveaux tireurs ou à l'apport de soutien lors de manifestations telles que la désalpe de St-Cergue durant laquelle notre société tient un stand qui lui permet de se faire connaître et de renflouer ses caisses.

Mon objectif est d'approfondir le sujet et de répondre à diverses questions que je me pose afin d'élargir mes connaissances et m'instruire. Je pense que l'interview va sans doute être l'une des difficultés majeures, mais par chance les tireurs sportifs sont très ouverts aux discussions ! L'autre grande difficulté va être de suivre la problématique sans trop s'en éloigner et surtout de cerner les sujets dont je souhaite parler. Pour l'instant il me semble que le sujet est très vaste.

<http://www.tir-arzier---le-muids.ch/>





2. Le tir sportif

2.1. Introduction

Pour beaucoup de personnes, le fait de pratiquer un sport avec une arme est lié à une image de violence proche d'un facteur de criminalité. Pourtant au contraire le tir sportif privilégie le calme, la concentration, le respect des autres et de son matériel, la maîtrise de soi, la persévérance, la gestion du stress, le respect des règles. Ce dernier point est sans doute le plus important. A noter que dans un autre sport, tricher et ne pas respecter les règles n'a en général pas d'impact direct sur la sécurité du groupe. Avec le tir sportif, le non-respect des règles peut causer de grave dommage au matériel ou plus grave encore aux autres tireurs.

Un tireur sportif ne cherche pas à battre les autres, il cherche avant tout à se battre contre lui-même et à se surpasser, la performance est donc surtout individuelle.

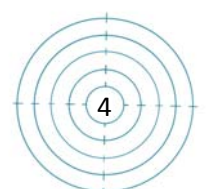
Tout d'abord j'ai décidé de faire un grand historique général du tir sportif depuis ses premiers pas, en regroupant toutes les armes pour bien comprendre les origines.

Ensuite je vais tâcher de savoir si le peuple aime ce sport grâce au sondage que j'ai lancé dans ma société de tir et via mes connaissances qui l'ont transmis plus loin ; puis je vais m'intéresser aux moyens mis en œuvres par les sociétés pour prévenir les accidents et les risques sur l'environnement.

Il y aura un point sur les armes, en restant dans la partie « à feu » ou « à air comprimé », et bien que le tir à l'arc et à l'arbalète soient plutôt considérés comme des sports à part, je vais quand même les introduire dans l'historique pour une meilleure compréhension de l'histoire.

Je vais inclure un petit topo sur la munition, sans rentrer dans les détails de la munition de la dernière guerre.

Pour couronner le tout, j'ajouterai un sondage qui regroupera tous ces points auxquels le directeur des jeunes tireurs de notre société tentera de répondre !



2.2. Le tir au fil du temps

2.2.1. Les origines, du Médiéval à l'époque moderne (Préhistoire jusqu'à XIX siècle)

Viser une cible et l'atteindre débute avec l'humanité, le jet de pierre qui de nos jours ne présente qu'un amusement enfantin est la base de la chasse de l'homme depuis la Préhistoire.

Avant la création du tir sportif certaines personnes le pratiquaient déjà, comme ce mythe lié à l'image de la Suisse, Guillaume Tell, qui au XIII siècle sur ordre de Gessler (bailli impérial de Schwytz et Uri) fut contraint de tirer une flèche à l'arbalète sur une pomme posée sur la tête de son fils après qu'il eut refusé de saluer le chapeau du magistrat déposé au sommet d'un mât.



Guillaume Tell

Le tir sportif à proprement dit vit le jour en France le 3 avril 1369, lorsque le Roi Charles V le recommanda pour développer la force et l'adresse de ses archers. Jusqu'en 1400, Les tireurs formaient des groupes qui organisaient des rencontres et des affrontements mutuels.

Au XV^{ème} siècle les armes à feu firent leur apparition, ce sport devint élitaires car ce sont surtout des bourgeois qui participaient à des manifestations organisées par les autorités; les personnes invitées à ces fêtes dépendaient des alliances et des besoins de réconciliation.

Malheureusement, certaines manifestations étaient l'origine de guerres, ou de querelles (comme par exemple, la guerre de Souabe).

Du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècle, l'évolution et la demande de l'armement amenèrent les autorités à former des milices instruites. Ce qui fut bénéfique pour les sociétés locales qui jouir dès lors de privilèges et possédaient leurs propres places de tir ainsi que de locaux.

La chute de l'Ancien Régime mit fin pour un temps aux activités de tir organisées qui prirent leur essor en 1824, année qui vit le jour de la fondation de la société suisse des carabiniers (SSC) chargée d'organiser la première fête fédérale.

De 1825 à 1837 les manifestations de tir connaissent un succès grandissant ce qui obligea à limiter le nombre de participants. Elles devinrent le point de rencontre des libéraux et elles entraînèrent la création de nombreuses sociétés.

Entrées dans la littérature grâce à Jeremias Gotthelf et à Gottfried Keller¹, les fêtes de tir donnèrent lieu durant les années 1840 à des confrontations violentes entre radicaux et conservateurs.

Après l'instruction du service militaire obligatoire en 1848, prescrit par l'organisation militaire de 1874, le tir hors du service devint lui aussi obligatoire, les sociétés de tir étant désormais chargées d'organiser les exercices. Des stands apparurent alors peu à peu dans presque chaque localité du pays. La distance règlementaire de 300m fût fixée lors de la fête fédérale de 1872 à Zurich.

¹ Jeremias Gotthelf et Gottfried Keller sont des écrivains du XIX^{ème} siècle





2.2.2. L'évolution, le XX^{ème} siècle (1900-2000)

Le développement du tir sportif prend toujours plus d'influence : En 1914 on recense alors 3500 sociétés de tir avec 500'000 tireurs !

De 1945 jusqu'à 1960, la majorité des tireurs sont des gendarmes et des policiers.

En 1954 la ville de Lausanne décide d'augmenter le montant alloué aux sociétés en construisant un tout nouveau stand pour remplacer le stand de la Pontaise qui était vraiment devenu obsolète.

Le mouvement du citoyen-soldat diminuant grandement, dès 1970 il fallut remotiver les tireurs en mettant en place des titres de noblesse.

La grande évolution de l'électronique en 1984 marqua un passage important dans les sociétés, le rôle de cibrier (la personne qui donnait les points à la ciblirie) fût supprimé et remplacé par un système entièrement électronique. Le système de points dès lors entièrement automatisé, il n'y a plus besoin de se déplacer jusqu'à la ciblirie pour marquer les points.

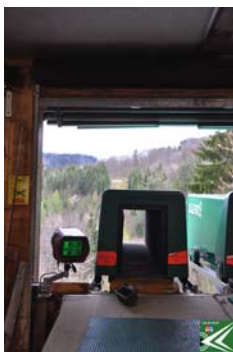


Moniteur Polytronic

Le tir sportif est devenu mondialement célèbre car il est devenu l'un des sports les plus pratiqués au monde ! On le trouve à la troisième place du classement derrière le tennis et le golf.

Le Conseil Fédéral décida en 1996 d'abolir l'affiliation obligatoire à une société de tir ce qui provoqua la chute du nombre de tireurs dans les sociétés, provoquant aussi une diminution des membres de la Fédération Suisse de tir, pourtant en nette croissance depuis 1986.

2.2.3. Les progrès de nos jours (le XXI^{ème} siècle)

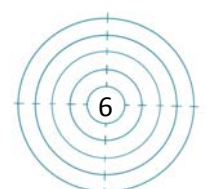


Tunnel antibruit

Au 21^{ème} siècle une grande opposition vit le jour, certains dénoncent la taille des stands par rapport au nombre de tireurs et les trouvent surdimensionnés, d'autres pensent que le tir sportif est trop bruyant ce qui oblige en 2004 le Conseil Fédéral à faire une « ordonnance sur les installations de tir » ; depuis chaque installation de tir doit être homologuée, ainsi les Sociétés doivent elles prévoir d'équiper leurs stands de tunnels anti-bruit pour limiter les perturbations dans la commune ou prévoir également des zones dites « dangereuses » lors des tirs pour éviter les accidents.

Beaucoup de stands furent fermés et les tireurs forcés d'aller dans des grands stands (par exemple le stand de Vernand à Lausanne).

En 2011, le nombre de tireurs ainsi que la fréquentation des stands de tir est en nette diminution on ne compte plus que 200'000 tireurs.





2.3. Le tir sportif, une performance individuelle

2.3.1. Une Passion dangereuse ?

Le tir sportif a parfois mauvaise réputation, est-ce un sport violent et dangereux ? Pas du tout, le tir sportif est avant tout un sport de précision, de maîtrise de soi et de réflexion, un sport très pratiqué qui tient la troisième place dans les disciplines les plus pratiquées mondialement.

Le tir n'est pas un sport dangereux en soi s'il est pratiqué dans le respect des règles de sécurité et dans des stands agréés par la Fédération Suisse de tir (FST). Il s'agit d'une discipline qui nécessite une parfaite connaissance et compréhension de ce que sont les armes à feu et des règles de sécurité qui doivent être appliquées.

Les jeunes ne sont pour la plupart pas attirés par les armes, lorsqu'ils viennent au stand ils veulent pratiquer le tir sportif quel que soit l'arme à contrario des vétérans qui viennent tirer uniquement avec leur fusil précisément.

En Suisse le tir sportif n'est pas très pratiqué.



2.3.2. Les sociétés

Une société représente une entreprise qui a un cadre juridique, avec un capital social (moyens financiers immobilisés, nécessaires à la constitution apportés par les propriétaires). Une société a des salariés (ou bénévoles) qui produisent des biens ou des services à un prix défini couvrant les dépenses (le but étant de produire le bien en question avec un bénéfice !). En fin d'année, la société doit publier ses comptes qui seront accessibles à n'importe quel collaborateur de la société.

Les sociétés sont composées de plusieurs dirigeants : **Le président** (directeur) qui préside la société sous le contrôle de l'assemblée générale qui assure la direction de l'entreprise (supervision), **le secrétaire** qui possède les procédures administratives (téléphone, télécopie, internet, messagerie, données sur les membres, etc.), **Le caissier** doit tenir la caisse de la société, gérer les dépenses, accorder les crédits et **le membre** qui est là pour la représenter.

Les sociétés de tir sportif doivent se confronter à des règles strictes concernant la sécurité. L'ordonnance fédérale 510.512 exige les points suivants :

La société de tir en question doit faire des **plans de zones** (1 à 5) suivant le niveau de danger durant les tirs.

Zone 1 : entre le stand et la cible

Zone 2 : angle de 20% par rapport à la zone 1

Zone 3 : angle de 20-40% par rapport à la zone 2

Zone 4 : Derrière la cible (continuum des zones 1-2)

Zone 5 : 5.5km derrière les cibles



Zones dangereuses de la société d'Arzier

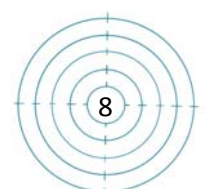
Les sociétés doivent également mettre en place des **barrages** pour prévenir tout danger pour les piétons sur la ligne de tir (tous les chemins forestiers et pédestres doivent être marqués), elles doivent fournir des **protections d'ouïe** à l'intérieur du stand, pour finir elles doivent bénéficier d'une « butte pare-balles » derrière les cibles (si il y a des habitations derrière la ciblerie, il faut prévoir des pare-balles, pour empêcher tout tir « raté » d'atteindre les habitations). L'emplacement du stand de tir dans la commune est essentiel, suivant les cas, la commune peut exiger des heures de tir (par exemple de 17h jusqu'à 19h), ou faire monter des tunnels « anti-bruit » qui amortissent le bruit du tir pour le bien-être des citoyens.



form27.134f (admin.ch)

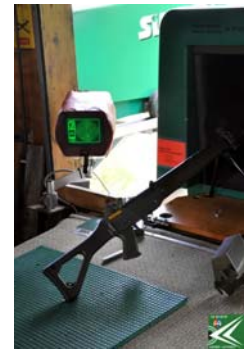
Pour l'agrandissement ou la création d'un stand, il faut une autorisation de construire délivrée par les autorités cantonales compétentes : Tout doit être pris en compte, le système de cibles, les zones dangereuses, examens, le bruit, etc. Lorsque tout a été vérifié, les plans sont remis à l'officier fédéral de tir pour approbation.

La protection c'est bien beau, mais pourquoi y-a-t-il autant de stand de tir en Suisse ? Les stands de tir étaient à l'époque surtout utilisés par l'armée pour l'entraînement des soldats, donc énormément de stands ont été financés par l'armée, et aujourd'hui encore les stands de tir continuent à recevoir de l'argent de l'armée pour maintenir les stands en état; En contrepartie, les stands doivent laisser l'armée utiliser les stands pour les tirs militaires obligatoires de chaque soldat suisse.



2.3.3. Les armes

Bien que les armes soient différentes, dans tous les stands de tir les règles sont les mêmes ! La première des règles et la plus stricte et qu'« il faut toujours considérer une arme comme chargée », ce point-là ne pardonne pas. Dans chaque stand on trouve un tableau d'affichage où l'on peut retrouver tous les points importants à ne jamais oublier lors d'un tir.



Stalle en attente

I. Les armes de stands à 300m

Les mousquetons sont des améliorations du fusil Schmidt-Rubin de 1889 créé par le Major Edouard-Alexandre Rubin, le principe de la culasse à mouvement rectiligne vivra de 1889 à 1957 et inspirera le colonel Adolf Furrer pour le développement du mousqueton 1931.

Mais avant le mousqueton 31, la Confédération construit un fusil 11 dit court, délivré aux cyclistes, aux pionniers et aux artilleurs à pied. Il fût produit de 1913 à 1936, il est plus court que son prédécesseur donc plus léger (anciennement 4.3kg celui-là 3.9kg). La charge se fait au moyen d'un chargeur de 6 cartouches (tandis que celui de Schmidt pouvait en compter 12), on peut également le charger manuellement cartouche par cartouche.

Puis en 1935, la Confédération le remplaça par le mousqueton 31 (production de 1933 à 1958), le canon est plus long, ce qui induit une meilleure précision sur une longue distance. Les cartouches restent les mêmes jusqu'au SIG 510, de la 7.5mm GP11. (**Gewehrpatronen Ordonnanz 1911**, ce qui signifie « munition d'ordonnance »)

En 1972 le mousqueton 31 sera remplacé par un fusil-mitrailleur, le SIG-510 (**Fusil d'assaut 57**), qui est nettement plus lourd (5.7kg). Le poids change la position de tir, l'appui avec un mousqueton est uniquement sur les deux coudes, ni le bras, ni l'avant-bras, ni le pontet de sous-garde ne doivent être appuyés. Pour les fusils d'assaut, on est couché sur le bipied, le magasin doit être libre de tout appui. Ainsi, les fusils d'assaut reposent sur le bipied tandis que le mousqueton est appuyé sur le bras.

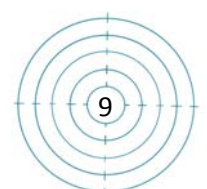
Pour finir, le SIG-510 est remplacé graduellement dès 1987 par le SIG-550 (FASS 90), où l'on retrouve un fusil plus léger (4.1kg) pour lequel la portée maximale est portée à 3'300m ! (800m pour le FASS 57). Le FASS 90 est pour l'heure le fusil d'assaut officiel de l'armée suisse, et ainsi le plus utilisé dans les stands.

II. Les armes de stands à 30m

Le Luger Parabellum (Luger P08) est l'un des tout premiers pistolets semi-automatiques et sans doute le premier ayant connu une large diffusion. Exploité de 1900 à 1942, le nom de cette arme « Parabellum » veut dire « prépare la guerre ».

À la fin des années 1930, le Parabellum qui semblait trop faible et imprécis fût remplacé pour satisfaire les exigences des militaires suisses par le SIG-49 (P210)

Pour finir, le SIG-49 est remplacé dès 1975 par le SIG-75 (P220), il est adopté par l'armée suisse pour devenir l'arme d'ordonnance des officiers, développé pour remplacer le 210, il est moins cher, doté d'un mécanisme de double action, moins lourd (835g tandis que son ancêtre 970g) et demeure aussi fiable et précis que son ancêtre.





2.3.4. Les munitions

On peut distinguer deux familles de munitions, bien que le principe soit le même (expulser la balle vers la cible), les cartouches et les matières sont différentes

I. Munitions à air comprimé (à ressort ou pré-comprimé)

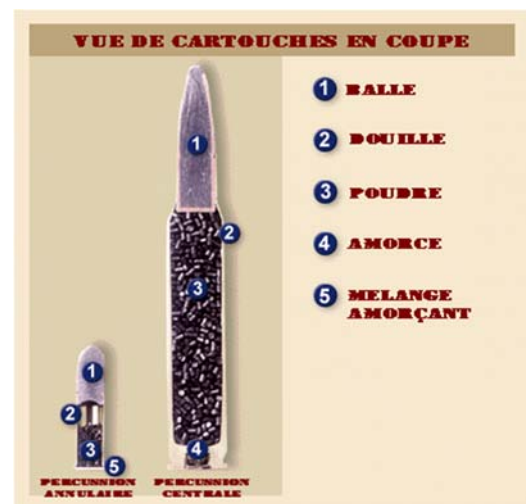
Les balles à air comprimé, communément appelées « diablos » sont faites en plomb, un métal particulièrement toxique qui s'introduit dans les poumons par les voies respiratoires sous forme de fines particules de plomb ou de vapeur, et qui se colle sur les mains, qu'on amène à la bouche et qui nous contamine. Une fois dans le corps, il est difficilement combattable, il provoque le « saturnisme », une maladie du plomb qui provoque beaucoup d'effets néfastes sur le corps (par exemple : Anémie, hypertension, stérilité). Habituellement les premiers symptômes sont de violents maux de tête, des tremblements, voire plus grave des paralysies périphériques.

Les diablos, les plus courants sont ceux du calibre 4.5mm, qui pèse entre 0.5g et 1g

II. Munitions pour armes à feu

La cartouche 5.6mm (qui pèse 12.7g) est composée de quatre parties :

1. Le projectile (la balle) qui est projetée vers la cible, se compose d'un noyau de plomb enrobé d'acier.
2. La douille est en laiton.
3. La charge propulsive (la poudre dans la douille, qui envoie la balle vers la cible) qui se compose de poudre qui dégage peu de fumée.
4. L'amorce est logée dans le culot de la douille.

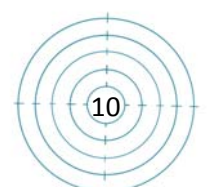


Composition d'une cartouche

Bien que les cartouches soient conçues pour limiter la pollution par le plomb, il reste néanmoins du plomb dans ces munitions, de ce fait les risques sont les mêmes qu'avec les munitions « Diablos » (ci-dessus).

Le plomb dans les stands de tir en intérieur est plus facilement récupérable que dans les sociétés en extérieur où il y a un récupérateur sur la cible. Par contre récupérer le plomb d'un coup parti complètement en dehors devient nettement plus difficile ! Pour éviter d'avoir du plomb dans la nature, certain stand construisent des murs pare-balles, mais ces installations coûtent cher et sont surtout utilisées pour protéger les habitations situées derrière (ou sur les côtés) du stand de tir.

Si un stand ne possède ni récupérateur de plomb, ni mur par balles, il doit faire décontaminer la zone de tir environ tous les 10 ans. L'opération s'effectue en plusieurs phases, en premier lieu il faut déterminer la teneur en plomb et en antimoine autour de la butte en effectuant des mesures et des prélèvements. Ensuite estimer le volume qu'il faut remplacer en fonction de la teneur en plomb. Ces volumes sont ensuite envoyés vers une décharge ou en recyclage, à savoir qu'une balle tirée se désagrège très lentement une fois en terre !



2.4. Aspects écologiques

Bien que les sociétés mettent en œuvre des moyens pour récupérer les plombs ou diminuer les pertes, il y a toujours des déperditions dans la nature. Que ce soit une balle perdue (tirée à côté de la cible), ou la balle en attente dans le récupérateur, dès le moment où il pleut (à moins que le récupérateur soit complètement hermétique) les écoulements d'eau emportent petit à petit des éléments et des métaux lourds (Cadmium, Plomb, Mercure, Manganèse, etc) dans les réseaux hydriques, puis ils atteignent des réservoirs tels que les nappes phréatiques, les lacs, les mers où lentement ils s'accumulent sous formes de micro polluants qui s'introduisent dans les algues, qui elles-mêmes sont mangées par des petits poissons. Les poisons remontent dans la chaîne alimentaire jusqu'à l'humain, ce procédé s'appelle la bio accumulation. Bien sûr, ce procédé s'effectue très très lentement.

La contamination en plomb des buttes pare-balles des installations de tir et des alentours est particulièrement forte, l'absorption d'une grande quantité de plomb est dangereuse pour la santé, car le plomb affecte les organes, les capacités, et le système circulatoire (collapsus). Le danger ne vient pas que des projectiles et de leurs éclats visibles mais aussi des microparticules de plomb de prime abord difficiles, voire impossibles à identifier à l'œil nu. On considère les buttes et leurs alentours comme des sites fortement contaminés à cause de cette pollution en plomb.

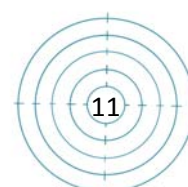
Autour des cibles le sol est souvent neutre ou basique, les plantes ne risquent donc pas d'absorber du plomb. Cependant, les métaux lourds peuvent finir dans la chaîne alimentaire sous forme de poussière, par l'intermédiaire de plantes maculées de terre ou par ingestion directe de particules de sol. Les sites contaminés présentent un sol acide, dès lors il est facile pour les plantes de l'absorber et de s'immiscer dans la chaîne alimentaire (Phénomène du lessivage).

Il faut impérativement tenir à l'écart les places de jeux, places de pique-nique pour protéger les enfants qui risquent d'absorber des particules de plomb en léchant leurs doigts après avoir joué dans la terre ou en mangeant des aliments pollués. Egalement, il est fortement déconseillé de cueillir des champignons, des baies ou des herbes à proximité des installations de tir (buttes pare-balles). On constate qu'il est dangereux de travailler la terre à proximité des buttes pare-balles car cela va déplacer la surface contaminée et ainsi l'étendre !

Facteurs influant sur le transport du plomb dans l'écoulement de surface et les eaux souterraines

Facteur de risque	Sans danger	Risque modéré	Risque élevé
Précipitations annuelles (cm)	<51	80-115	150+
Pente (m/100m)	Sol plat	10	20
Facteurs chimiques	Roche basique	Sol neutre, sable calcaire	Sol acide et roche
Acidité des eaux de surface ou souterraines (pH)	>8	6,5-7,5	<6
Durée du contact du plomb avec l'eau	Aucun contact	Courte durée	Contact continu
Couverture du sol	Tourbe organique	Herbe	Aucune
Couvert végétal	Barrage, digues	Zone herbeuse, boisée	Aucun couvert végétal
Profondeur de la nappe phréatique (m)	61+	9-15+	<3
Eloignement du cours d'eau de surface (km)	1,5+	0,4-0,8	Directement dans l'eau

Source : d'après Sever, 1993 (voir annexe 4.1. bibliographie)



2.5. Aspects financiers

I. Aspects financiers pour la société

Comme toutes les activités, le tir sportif a un coût qui se répartit selon le principe des poupées gigognes : La Confédération à travers l'armée sponsorise les sociétés à la hauteur de CHF 18.- par tireur pour les tirs obligatoires (tirs militaires) et de CHF 3.- par tireurs en tirs cantonal, ces deux montants sont fixes.

Les entrées d'argent d'une société se font grâce à des **cotisations** (comme celles de l'armée, cotisation annuelle, droit d'entrée, etc...), **ventes de passes** qui sont des ensembles de coups tirés selon un programme et un temps prédéfini, et **bénéfices sur les munitions** qu'on achète 32 centimes la cartouche et qu'on revend 40 centimes aux jeunes tireurs et 50 centimes aux membres de la société. Chaque société fixe le prix de revente des cartouches pour ses membres. Rentrent également dans le financement des sociétés de tir les buvettes où sont vendues des boissons avec un léger bénéfice. L'ensemble de ces entrées donne à notre société un bénéfice d'environ CHF 1'600.- par an.

Notre stand de tir appartient à la Commune qui paie toutes les charges d'infrastructure comme le stand en lui-même, la route menant à la ciblerie et la ciblerie elle-même. Toutefois ce n'est pas forcément le cas car certains stands ne sont pas financés par leur Commune.

II. Aspects financiers pour les membres :

Les membres qui varie entre les sociétés.

La licence coûte CHF 80.- et permet d'effectuer les tirs en dehors de la société. On entend par là les concours dans les autres sociétés ou les tirs fédéraux. Cette somme est fixée par la Fédération Suisse de Tir (FST).

En plus de la cotisation et de la licence, chaque membre doit avoir un fusil qui n'est pas fourni par la société, il a plusieurs moyens d'acquérir une arme :

Le marché privé, pour cela il faut avoir un permis d'acquisition d'arme qui revient à CHF 1'600.- le fusil et CHF 70.- le permis, CHF 1'670.- au total !

Être moniteur permet de remplir la demande d'affectation à l'armée tout en n'entraînant aucune obligation spécifique, uniquement de faire contrôler le fusil tous les 3 ans dans une base logistique de l'armée.

III. Aspects financiers pour les jeunes :

Les jeunes tireurs doivent payer une cotisation pour l'organisation des cours auprès du directeur jeunes-tireurs qui s'élève, dans notre société, à la somme de CHF 40.-

Les jeunes tireurs n'ont pas besoin d'acheter un fusil ou d'avoir des permis pour pouvoir tirer dans les sociétés ; suivant le nombre d'inscriptions au cours, le directeur des jeunes-tireurs fait une demande spécifique auprès de l'armée pour que celle-ci lui prête les fusils. La différence avec les membres est que les jeunes ne rentrent pas avec un fusil à la maison, ils les laissent dans un coffre-fort au stand.

2.6. Aspects sécuritaires

Le fait d'utiliser une arme pour pratiquer le tir est contesté par certains milieux qui prétendent que le tir est un facteur de violence et de criminalité. Cette analyse est réfutée tant par les adeptes du sport de tir que par les faits puisqu'il est prouvé que la proportion de crimes de sang effectués à l'arme blanche est bien supérieure à celle des armes à feu. Ce ne sont pas les armes qui tuent, mais bien l'être humain qui les utilise à mauvais escient. Le sport de tir exige des tireuses et des tireurs le sens de la responsabilité, le calme, la concentration, le respect d'autrui et la camaraderie, toutes valeurs opposées à la violence.

En Suisse, la plupart des pratiquants du sport de tir ont reçu une formation dans le cadre des cours de jeunes tireurs et du service militaire. Aujourd'hui, ce n'est cependant plus toujours le cas du fait de la diminution des effectifs de notre armée.

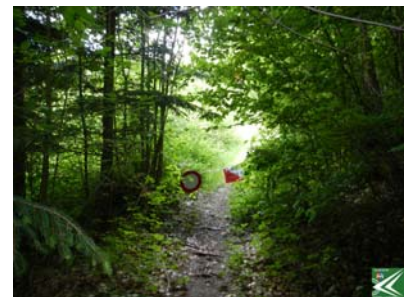
Les sociétés de tir veillent donc à ce que leurs nouveaux membres aient les connaissances nécessaires pour pratiquer le tir sans risque pour eux-mêmes ou pour leurs camarades. Le cas échéant, les sociétés de tir doivent donc assurer la formation des nouveaux membres avant de les admettre définitivement. A cette fin, elles comptent dans leurs rangs des moniteurs et des entraîneurs (des deux sexes) ayant une formation appropriée.

L'aspect sécuritaire ne s'arrête pas au tireur, il comprend aussi toutes les structures mises en place pour la sécurité de tous :

Sécurité du tireur : Il y a des récupérateurs de douilles pour éviter de les envoyer sur le voisin de tir, les râteliers à armes pour les ranger et afin qu'elles ne pointent pas vers un tireur qui est couché, les paires pour se protéger les oreilles, les gants, etc.

Sécurité des promeneurs : Les barrages, les barrières, la signalisation.

Sécurité de la population : Les murs pare-balles (en béton ou naturel), les tunnels anti-bruit.



Barrage d'un santier à proximité de la ciblerie d'Arzier

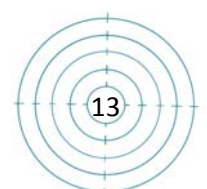
2.7. L'arme à la maison, un danger pour la population ?

A l'initiative « pour la protection face à la violence des armes » qui a été votée le 13 février 2011, on peut répondre que les moyens ne créent pas la fin car ce n'est pas la détention d'armes à la maison qui donne au désespéré l'envie de se tuer et ce n'est pas l'absence d'arme qui l'empêchera.

En effet en 2009 on recense 1'386 suicides dont 239 par arme à feu ; parmi ces 239 cas, on retrouve 6 pistolets militaires de service et 12 fusils d'assaut militaire de service pour un total de 18 armes de service, soit un total de 1.3% de suicides par arme à feu de service !

Le soldat suisse ne rentre jamais avec de la munition à la maison, on peut donc lui confier une arme sans craindre qu'il ne devienne un voleur ou un assassin.

Source : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/02/dos/03.html>





2.8. Le GSSA, fin de l'armée ? Impact sur le tir sportif ?

I. Le GSSA c'est quoi ?

Depuis 1907, suite à une loi sur l'organisation militaire qui remplace la mosaïque de milices cantonales, la Suisse a une armée. Le 12 septembre 1982, 120 personnes fondaient le **Groupe Suisse Sans Armée** (en allemand *Gruppe für eine Schweiz ohne Armee* GSOA), dans le but de lancer une initiative populaire pour abolir l'armée Suisse.

Plusieurs points sont mis en avant dans l'argumentation du GSSA : L'armée est coûteuse (plusieurs milliards de francs suisses par an) et pourrait être utilisée dans d'autres domaines. De plus selon le GSSA il n'y aurait plus de réelle menace militaire.

L'armée serait impopulaire : Un sondage mené par le « Sonntags Blick » indique que 46% des Suisses voudraient abolir l'obligation de servir alors que 44% voudraient le garder. Or on constate aussi qu'en 2001, 78.1% des votants ont refusé la suppression de l'armée.

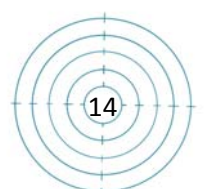
Depuis 1986, le GSSA lance des initiatives pour supprimer l'armée, la **première en 1989** avec 35.6% de oui, la **deuxième en 1992** avec 43% de oui, la **troisième en 2001** avec deux initiatives « pour une Suisse sans armée » et « pour un service volontaire pour la paix ». Les deux sont refusées avec pour la première 78.1% de non et pour la deuxième 76.8 % de non. Puis en **septembre 2013** le GSSA revient proposer la même initiative contre l'armée mais le projet se fait rejeter avec 73.2% de non.

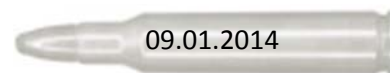
II. Impacts dans l'éventualité d'une Suisse sans armée ?

L'armée suisse finance tous les stands où les tireurs rattachés à l'armée peuvent venir pratiquer leurs tirs obligatoires, ainsi qu'une très grande partie des armes qui en Suisse sont des armes dites d'ordonnance (arme que le soldat doit garder chez lui pour effectuer les tirs obligatoires jusqu'à la fin de son service militaire). Qu'advierait-il du tir sportif si l'armée venait à être abolie ?

La grande majorité des petites sociétés ne pourrait pas garder son stand de tir ouvert à cause des frais : les armes d'ordonnance retirées, le nombre de tireurs serait en chute libre, il resterait uniquement les citoyens possédant leur propre fusil. Ainsi, les grandes sociétés de tir peineraient à garder leur stand et les tireurs qui souhaiteraient continuer cette discipline devraient aller toujours plus loin pour trouver un stand pouvant les accueillir.

Le tir sportif accompagne la Suisse depuis longtemps et fait partie du patrimoine.





2.9. Le tir sportif en chiffres

Mondialement le tir sportif est le 3^{ème} sport le plus pratiqué, pourtant en Suisse le tir sportif sort en bas de liste avec seulement 1% de participation sur l'ensemble de la population Suisse, comme le démontrent ces statistiques datant de 2008.

Sport Suisse 2008, les disciplines sportives en chiffres

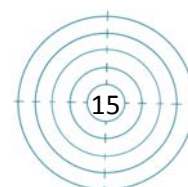
	% de pratiquants	% de femme	% souhaitant pratiquer	% d'enfants (10-14ans)
Cyclisme	35.6	50	3.4	61.2
Natation	31.7	60	3.8	57.8
Jogging	17.6	45	2.2	13.1
Football	7.5	9	0.8	54.8
VTT	6.1	27	0.6	1.5
Tennis	4.8	40	2.0	7.6
Tir	1.1	15	0.2	1.1
Handball	0.7	21	0.2	3.8

En 2012 l'Office fédéral du sport a décidé, en collaboration avec divers partenaires, de financer le projet « installations sportives : statistiques 2012 », ce projet a permis de répertorier quelque 32'000 installations sportives ou équipements d'installations. Au total 31'989 installations sont répertoriées !

Installations sportives en Suisse statistiques 2012

Installation	Nombre	%
Terrains de football	3899	12.2
Piscines (naturelles, plein air, couvertes)	2084	6.5
Sports de glace (patinoire, curling)	411	1.3
Installations de golf	244	0.8
Installations de course à pied	580	1.8
Installations de cyclisme (VTT, descente, vélodromes, BMX)	150	0.5
Installations de sports de raquette (tennis, squash, badminton)	5791	18.2
Installations de tir sportif (300m, moins de 300m, salles de tir, arc)	1254	3.9

Source : <http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/dokumentation.html>





2.10. Conclusion

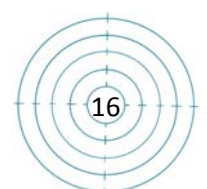
En conclusion, le tir sportif est pratiqué en Suisse depuis longtemps par environ 1% de la population âgée de 9 à 80 ans, mixte. Ce sport ne présente pas de dangers particuliers en comparaison avec la pratique d'autres sports grâce à ses règlements très stricts.

En ce qui concerne l'écologie, le tir sportif fait des progrès et des recherches pour limiter l'impact en plomb mais tant qu'on tirera du plomb, il y aura forcément un impact ou des résidus de poudre. Sans compter les autres facteurs critiques comme la récupération des douilles qu'il faut refondre pour en faire des nouvelles. Malheureusement les méthodes de recyclage ne sont pas toujours écologiques !

Du côté financier le prix est justifié par le prix des installations, même si les sociétés font leur possible pour limiter les coûts des jeunes tireurs pour les motiver à pratiquer ce sport réputé pour apporter le calme et la concentration dans le respect des règles de sécurité et de son prochain.

L'armée est importante pour les sociétés de tir sportif, elle les sponsorise et prête des armes aux jeunes tireurs ou aux militaires qui doivent faire leurs tirs obligatoires.

Force est de constater également que depuis que le GSSA (Groupe Suisse Sans Armée) a lancé ses actions contre l'armée en Suisse, jamais il n'a gagné aucune cause. Au contraire si le groupe avait du succès en 1980, le nombre de ses partisans en 2013 est nettement en baisse !





3. Bilan personnel

J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce travail sur le Tir sportif car il m'a permis d'approfondir mes connaissances et apprendre de nombreuses choses que j'ignorais dans des sujets connexes, comme l'armée ou le GSSA.

Mon travail s'est effectué en trois parties, une partie au travail, une grande partie au cours professionnel (ECG, EPSIC) et la plus grande partie parce que je m'y suis pris un peu tard à la maison pendant les vacances de Noël.

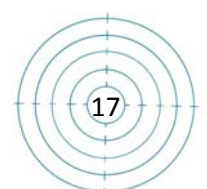
Je me suis documenté sur Internet et me suis basé sur mon expérience sur le sujet, en particulier en tant que moniteur de tir 300m et les cours suivis, mais aussi grâce à mes amis tireurs qui m'ont appris de nombreuses choses.

Je ne me suis pas aidé d'une interview, mais d'un sondage qui a rapporté 45 réponses très variées et vraiment très intéressantes à explorer, des cavaliers n'aimant pas spécialement le tir sportif jusqu'aux anciens tireurs voulant l'améliorer en un « parcours du combattant », la majorité des réponses n'a pas été donnée par des hommes ! Le score atteint est de 23 femmes contre 22 hommes, avec 41 personnes qui ne pratiquent pas et seulement 13 pratiquants (les avis des deux côtés sont très intéressants !).

J'ai été surpris par le nombre de tireurs qui pensent que leur arme/munition n'a pas d'influence sur l'environnement ! 11 personnes pensent que ces deux points n'ont aucun impact sur notre environnement (contre deux) ! Malheureusement il a toujours des impacts sur l'environnement, que l'on tire à l'intérieur ou à l'extérieur, il faut bien recycler les munitions ce qui n'est pas toujours très écologique.

J'ai également trouvé intéressant les réponses à la question « Si l'occasion se présentait, feriez-vous du tir sportif ? » nous arrivons à un 50 % de part et d'autre, certaines personnes souhaiteraient quand même essayer pour tester et définir si elles apprécient ou pas. D'autres ne souhaitent pas essayer et restent bloquées à cause d'une peur des armes. On dit souvent que les armes sont dangereuses et qu'elles font des massacres, mais une arme en soit n'est pas dangereuse ! Seule la personne derrière l'arme peut être l'être. Mais rassurez-vous, les tireurs sportifs sont très sympathiques ! (Si vous le pouvez, allez dans le stand de votre village essayer ce sport fantastique lors des tirs populaires !)

Mon travail ne s'est pas déroulé sans mal car nous avons eu beaucoup de problèmes avec le site internet pendant les vacances de Noël et il a fallu beaucoup jongler entre les deux pour avancer des deux côtés (Les deux sont terminés, donc mission accomplie !)





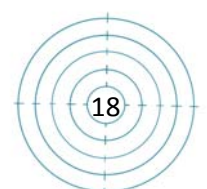
4. Références

4.1. Bibliographie

- Feller, C. (1914). *La suisse sous les armes*. Lausanne: CHAPALLAZ, ROBERT-E., A. Bovard-Giddey.
- Sever, C. (1993). *Lead and outdoor ranges*. Salt Lake City: National Shooting Range Symposium Proceedings.
- DDPS. Ordonnance sur les installations servant au tir hors du service.
- DDPS. Ordonnance sur le tir hors du service.
- oecd. *Recyclage des déchets de cuivre, plomb, zinc*. From [search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD\(95\)78&docLanguage=Fr](http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD(95)78&docLanguage=Fr)

4.2. Sites web

- USTL. (n.d.). *USTL - Historique*. From ustl.ch/historique.html
- Wikipédia. (n.d.). *5,6 mm Suisse*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/5,6_mm_Suisse
- Wikipédia. (n.d.). *Arme à air comprimé*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Arme_%C3%A0_air_comprim%C3%A9
- Wikipédia. (n.d.). *Balle (projectile)*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Balle_%28projectile%29
- Wikipédia. (n.d.). *Diabolo (munition)*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Diabolo_%28munition%29
- Wikipédia. (n.d.). *Fusil Schmidt-Rubin Modèle 1889*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Fusil_Schmidt-Rubin_Mod%C3%A8le_1889
- Wikipédia. (n.d.). *GSSA*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_pour_une_Suisse_sans_arm%C3%A9e
- Wikipédia. (n.d.). *Luger P08*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Luger_P08
- Wikipédia. (n.d.). *Munition*. From <http://fr.wikipedia.org/wiki/Munition>
- Wikipédia. (n.d.). *Munition non explosée*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Munition_non_explos%C3%A9e
- Wikipédia. (n.d.). *Mousqueton 1911*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Mousqueton_1911
- Wikipédia. (n.d.). *Mousqueton 1931*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Mousqueton_1931
- Wikipédia. (n.d.). *Plomb*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Plomb#Sa_toxicit%C3%A9
- Wikipédia. (n.d.). *Pollution de l'eau*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Pollution_de_l%27eau#Pollution_par_les_m%C3%A9taux_lourds
- Wikipédia. (n.d.). *Pollution induite par les munitions*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Pollution_induite_par_les_munitions
- Wikipédia. (n.d.). *Sig P210 (SIG 49)*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Sig_P210
- Wikipédia. (n.d.). *SIG-550 (FASS90)*. From <http://fr.wikipedia.org/wiki/SIG-550>
- Wikipédia. (n.d.). *Sig-Sauer P220 (SIG 75)*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Sig-Sauer_P220
- Wikipédia. (n.d.). *Stand de tir*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Stand_de_tir
- Wikipédia. (n.d.). *Stgw 57Fass 57*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Fass_57
- Wikipédia. (n.d.). *Toxicité des munitions*. From http://fr.wikipedia.org/wiki/Toxicit%C3%A9_des_munitions



300swissshooting. (n.d.). *Règles du tir sportif*. From 300swissshooting.paul.italix.ch/.../2_10_02_f_RSpS_TR_G300m_2008.pdf

au-cateau-tir-sportif. (n.d.). *Histoire du Tir sportif*. From <http://au-cateau-tir-sportif.e-monsite.com/.../histoire-du-tir-sportif.html>

angerstirsportif. (n.d.). *Le tir sportif*. From http://angerstirsportif.free.fr/tir_sportif.htm

bve.be. (n.d.). *Contamination des installations*. From www.bve.be.ch/.../BA_GA_sb011_Contamination%20des%20installations%20de%20tir_fr.pdf

Canada, G. o. (n.d.). *Examen des impacts environnementaux*. From http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/ec/CW69-1-88-fra.pdf

carabiniers-lausanne. (n.d.). From www.carabiniers-lausanne.ch

carabiniers-lausanne. (n.d.). *Tir sportif - lausanne*. From <http://www.carabiniers-lausanne.ch/index.php/sport-de-tir>

commentaires.com. (n.d.). *L'arme d'ordonnance à la maison*. From www.commentaires.com/suisse/l%E2%80%99arme-d%E2%80%99ordonnance-a-la-maison-marque-de-civilisation

Femina. (n.d.). *Pourquoi les femmes aiment le tir sportif*. From www.femina.ch/mavie/femmes/pourquoi-les-femmes-aiment-le-tir-sportif-la-chasse-ou-l%E2%80%99armee

giblana. (n.d.). *Acquérir un fass 90*. From http://www.giblana.ch/acquerir_un_fass_90.html

gssa. (n.d.). *Le GSsA, c'est quoi ?* From www.gssa.ch/keskegss.html

hebdo. (n.d.). *Stands de tir une facture à 900 millions*. From www.hebdo.ch/stands_de_tir_une_facture_a_millions_83720_.html

hls-dhs-dss. (n.d.). *Tir sportif (historique)*. From www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8701.php

mamin. (n.d.). *L'histoire du tir en Suisse*. From www.mamin.ch/tirensuisse/tir2.htm

montpelliertir. (n.d.). *L'histoire du tir sportif*. From montpelliertir.com/index.php?option=com_content&view=article&id=79&Itemid=30

oecd. (n.d.). *Recyclage des déchets de cuivre, plomb, zinc*. From [search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD\(95\)78&docLanguage=Fr](http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD(95)78&docLanguage=Fr)

tir-arzier---le-muids. (n.d.). *Le tir sportif*. From http://www.tir-arzier---le-muids.ch/?page_id=224

tireurssuissesdelyon. (n.d.). *mousqueton 31*. From www.tireurssuissesdelyon.com/crbst_62.html

4.3. Iconographie

Shooting pictogram. *110px-Shooting_pictogram.svg.png*. Wikipedia.

Balle fusil FASS90 pictogram. *14892635-seule-balle-de-fusil-d-39-assaut-isole-sur-fond-blanc.jpg*.

botterens, C. d. Cible pictogram. *cible.jpg*.

Guillaume-Tell5.gif. *Guillaume-Tell5*. lessignets.com.

S.Pletscher. Moniteur Polytronic. *I019-2012.JPG*. Société de tir sportif Arzier - Le Muids.

S.Pletscher. Stalle Tunnel antibruit. *C2104-2012.JPG*. Société de tir sportif Arzier - Le Muids.

S.Pletscher. Zones dangereuses. *Zones.jpg*. Société de tir sportif Arzier - Le Muids.

DDPS. Danger de tir, passage interdit. *form27.134f*.

S.Pletscher. Stalle en attente. *I010-2012.JPG*. Société de tir sportif Arzier - Le Muids.

Composition cartouche. *Cartouche.gif*. wiki.davidmanise.

